



Moulherne

L'an deux mil vingt et un, le lundi 8 novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Moulherne, régulièrement convoqué le 2 novembre, s'est réuni dans la salle des loisirs, sous la présidence de Monsieur Laurent FERTE, 1^{er} adjoint.

Madame Valérie Delaire a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Laurent FERTE - Stanislas HUART - Bruno ROUAULT DE COLIGNY - Jean-Paul GUIDOIN - Pierrette GILLIER - Charlotte GIRARD - Sylvaine HERVÉ - Guillaume DE LA TULLAYE - Valérie DELAIRE - Paul HERVÉ – Olivier REMBERT

Etaient absents excusés : Alain BOURDIN – Sandrine FAUVEAU (Pouvoir à Pierrette GILLIER) - Romain CANTIN

Etait absent : Arnaud LENUD

AVIS – SCHÉMA DE MUTUALISATION SAUMUR VAL DE LOIRE : Monsieur Ferte présente un rapport sur le schéma de mutualisation porté par les 45 communes que composent la Communauté d'Agglomération de Saumur. Douze projets prioritaires en ressortent et appellent à être complétés. La mutualisation permet l'amélioration des moyens, l'amélioration de nos organisations, le progrès de notre management et, in fine, un meilleur service rendu pour nos concitoyens. Elle permet de faire mieux et souvent de dépenser moins. Chaque commune a désormais la possibilité de s'engager dans la mise en œuvre de ce schéma. Après en avoir délibéré, l'organe délibérant décide d'émettre un avis favorable au schéma de mutualisation de Saumur Val de Loire en suggérant néanmoins une évolution sur le point suivant : Le souhait d'un projet de mutualisation des moyens matériels et administratifs pour aider à l'organisation de fêtes populaires sur notre territoire.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA VILLE DE LONGUÉ-JUELLES : AVENANT N°1 : Considérant la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme rendue obligatoire à compter du 1er janvier 2022 et la demande des communes à accéder à la plateforme OXALYS et ainsi connaître l'avancement de l'instruction de leurs dossiers, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'avenant n°1 à la convention de prestation de services ayant pour objet la revalorisation du droit d'accès au service, passant de 0,75€ à 0,95€ par habitant par an et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : La cérémonie aura lieu à 11h00 au monument aux morts avec un discours et un dépôt de gerbe. Cette dernière est déjà commandée. Il n'y aura pas d'harmonie, celle de Noyant ne peut pas cette année. La préfecture a envoyé les consignes pour la cérémonie, le port du masque est obligatoire pour le public sauf si la distanciation est respectée. Pour clôturer, un pot en extérieur se tiendra au Relais Saint Germain. La commune a également commandé des chouquettes auprès de la nouvelle boulangerie.

QUESTIONS DIVERSES

FRDC (FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES) : Une subvention de 5 287, 00 euros a été attribuée par la Région pour les travaux d'aménagement sécuritaire du centre-bourg. Les travaux ont commencé la semaine dernière dans la Rue d'Anjou place de la Riverolle, Rue du Val et Carrefour de la Lune.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE : Une subvention de 405 euros a été attribuée par la Région. La cérémonie avec plantation d'arbres aura lieu samedi 20 novembre à 11h00 à la base de loisirs de la Louisière. Nous avons eu 9 naissances dans la commune en 2021 jusqu'à aujourd'hui. Une famille ayant déménagé en dehors de Mouliherne, 8 arbres seront plantés lors de cette cérémonie. Les arbres ont été commandés et seront disponibles en fin de semaine prochaine. Des petites plaques sont en cours de fabrication mentionnant, le prénom de l'enfant, sa date de naissance ainsi que le nom de l'arbre que la famille aura planté. Monsieur Ferte rappelle que les affiches ont été réalisées par le Conseil Municipal des Jeunes.

CLOS SAINT GERMAIN : Le cabinet ATOME a été retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les projets de création d'un pôle multigénérationnel et de 6 logements sociaux. L'étude du projet va se dérouler pendant un an et les travaux devraient commencer en janvier 2023 pour une livraison prévue en juillet 2024.

DIA : « 9 rue d'Anjou » et « 16 Résidence Catherine de Médicis » (logements Podeliha). La commune ne préempte pas.

DEVIS SOLUTIV'EMPLOI : L'association nous propose un devis d'un montant de 3 985. 68 euros TTC pour le désherbage manuel du cimetière en comptant 8 interventions / an.

PROJET VEHICULE ELECTRIQUE : Une fiche projet a été envoyé au LEADER du GAL Saumurois pour une demande de subvention. Le dossier de demande de subvention est en cours de montage. Monsieur Le maire ira présenter le projet devant le Comité de programmation LEADER du GAL Saumurois le 15 décembre prochain. Monsieur Bourdin a rencontré Monsieur Michaud du garage Citroën de Baugé pour une première estimation. Citroën propose un E-Space Tourer Taille XL Electrique Bat75kW BUSINESS pour la somme de 51 981, 75 €. Un deuxième devis doit nous être envoyé. A savoir que la commune peut obtenir 80% de subvention sur ce projet. Ce véhicule pourrait servir pour du transport solidaire, pour les associations, le transport scolaire ainsi que des sorties consacrées aux jeunes de la commune.

RESSOURCE HUMAINE : Madame Christine Renaudin a pris ses fonctions à la cantine le 11 octobre. Monsieur Gilles LOISON est en arrêt maladie depuis le 13 octobre, ce dernier est prolongé jusqu'au 8 décembre. Le contrat de Monsieur Pascal LETOURNEAU a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

BULLETIN MUNICIPAL : Monsieur Ferte rappelle qu'il manque des retours d'associations. La commission va se réunir régulièrement pour la confection du bulletin.

DÉCORATIONS DE NOËL : Une location de décorations est prévue pour la Rue d'Anjou et la Rue du Maine pour compléter les décorations déjà existantes. Il y aura également un achat de projecteur pour mettre devant la mairie. Le samedi 4 décembre prochain, le Conseil Municipal se réunira pour la mise en place de décoration dans le bourg. Madame GILLIER, propose la donation d'un grand sapin de Noël pour mettre devant la mairie. Des sapins seront achetés pour l'école et la salle des loisirs.

VŒUX DU MAIRE : Monsieur Ferte informe le Conseil Municipal que les Vœux du maire se dérouleront le vendredi 14 janvier 2021 à 19h00. Une animation musicale ou humoristique sera prévue.

BÂTIMENT MAIRIE : la salle du Conseil Municipal ainsi que les toilettes ont été repeintes par l'entreprise Douaire pour un montant total de 2 451, 40 euros.

BOULANGERIE : « La Mie des Moulins » ouvrira mercredi 10 novembre 2021 à 7h00.

ECOLE : Les enseignantes aimeraient pouvoir déplacer les nouveaux bancs en fonction de l'ombre. Pour des questions de sécurité, nous sommes dans l'obligation de fixer ces bancs. Il sera demandé aux enseignantes des propositions d'emplacements.

Un courrier signé des représentants d'élèves a été distribué dans les cahiers des écoliers concernant le taux d'encadrement à la cantine, un quatrième agent est demandé pour la surveillance. Monsieur le Maire, a répondu par un courrier en exposant la situation financière de la cantine pour la commune. Un coupon réponse est proposé aux parents afin de connaître leurs attentes. Ce courrier a été distribué dans les cahiers lundi 8 novembre. Il est rappelé que le 1er Conseil d'école a lieu mardi 9 novembre 2021.

PANIERES DE FIN D'ANNÉE : La confection des paniers gourmands pour les plus de 70 ans se fera le 8 décembre à 17h00. Cette année 100 paniers sont prévus. Il est décidé également d'offrir des paniers aux agents municipaux.

FOIRE AUX POMMES : Monsieur Ferte, président du comité des fêtes, remercie les élus ayant participé à cette dernière et explique que l'organisation de la 50ème édition est déjà en route avec la préparation d'une exposition « Rétrospective des 50 ans » avec d'anciens objets représentant la foire aux pommes. Un feu d'artifice est envisagé avec un bal populaire à la Louisière et des animations sont prévues dans le bourg.

Il annonce également l'organisation d'un marché de Noël le 12 décembre 2021 à la salle des loisirs avec exposants, buvette, spectacle gratuit et visite du Père Noël.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL PRÉVUE LE LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021 A 18h30.

La séance est levée à 20h45.